

"Promouvoir la Santé à l'école" est une newsletter destinée aux professionnels actifs dans le domaine de la promotion de la santé à l'école et, plus largement, dans le domaine de la scolarité.



PROMOUVOIR LA SANTÉ À L'ÉCOLE

L'asbl Question Santé est un acteur reconnu dans le domaine de la **santé**, en matière d'**information**, d'**éducation**, d'**animation**, de **gestion de projet** et de **communication**. Elle met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils, accessibles à des publics variés. Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute de vos besoins et des évolutions sociétales.

N°55 Avril 2016

Sommaire

[Dossier](#) : Organisé par le Fonds Houtman, le colloque « De la discrimination à l'inclusion - des outils pour les milieux scolaires » a permis de mettre en lumière un sujet mal connu et trop souvent tu. Comme l'explique le Pr Assaad Azzi, les différents projets soutenus par le Fonds montrent pourtant qu'il est possible de mener des stratégies qui visent à combattre les discriminations au sein de l'école. Le Dr Valérie Hanozet, du service PSE de la ville de Bruxelles, rappelle quant à elle comment la réduction des inégalités de santé peut, aussi, y contribuer.

[Formation PSE](#) : Le 8 septembre 2016, l'ONE organise une journée de formation à destination des professionnels des services et centres en charge de la promotion de la santé à l'école.

[Promotion de la santé](#) : Le site www.mangerbouger.be a été relooké et remanié pour s'adapter aux contextes de vie actuels et mettre l'accent sur les déterminants de santé. Il s'ouvre davantage au grand public, sans cesser de cultiver ses spécificités à l'égard des jeunes, des parents... et des écoles.

[En bref](#) : Un guide, édité par la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose des repères et des ressources pour faire face aux violences en milieu scolaire.



Dossier

La discrimination à l'école :
des conséquences,
noir sur blanc



Après avoir longtemps soutenu des projets axés sur la lutte contre la pauvreté, le Fonds Houtman avait décidé de s'attaquer aux discriminations à l'école. Une manière de lutter contre les silences ou les aveuglements qui entourent encore une réalité dont parle ici le Pr Assaad Azzi.

Comment définir la discrimination dans le cadre scolaire et comment s'y manifeste-t-elle ?

Pr Assaad Azzi (directeur de l'unité de psychologie sociale à l'ULB, expert auprès du Comité de gestion du Fonds Houtman) : Pour les adultes, la définition légale de la discrimination est assez explicite : il s'agit du traitement inégal d'une personne en fonction de son appartenance, et cette situation doit être assortie d'une preuve, par exemple au niveau salarial, ou lors d'un recrutement, d'une promotion, d'un emploi...

Dans le monde scolaire, ce "traitement différencié" s'exprime différemment. La discrimination peut y être **intentionnelle ou pas, explicite ou implicite, individuelle ou institutionnelle**, mais elle repose sur des **attitudes répétées** - qui peuvent parfois paraître anodines - à l'égard d'un **enfant sans défense**. Un ensemble de **faits cumulés** entraîne une série de conséquences négatives, qui impactent un enfant ciblé par des comportements parfois ouvertement racistes, mais pas forcément.

On remarque également que le milieu scolaire a ceci de particulier que les attitudes discriminantes risquent de s'y **transmettre entre les différents acteurs**. Ainsi, un enfant chahuteur, peut-être parce qu'il ne maîtrise pas bien la langue, peut être mis à l'écart ou moqué en classe, puis dans la cour de récréation...

Pour quelles raisons la discrimination scolaire constitue-t-elle un phénomène tenace ?

Plusieurs éléments entrent en jeu. Dans le primaire, l'enfant n'en est pas conscient, il ne sait pas ce dont il s'agit. Dès lors, **il n'en parle pas**. Dans le secondaire, le jeune est généralement dans **l'incapacité de réagir** face aux autorités ou aux camarades à l'origine des discriminations. De plus, les **manifestations discriminantes** peuvent demeurer très subtiles, peu claires ou **difficiles à détecter**. Comment repérer le fait qu'un enseignant ignore systématiquement certains enfants lorsqu'ils lèvent le doigt, ou qu'il en néglige d'autres en raison de leur origine, ou qu'il intervient, dans la cour, en cas de disputes entre enfants "belges", mais pas lorsqu'il s'agit de Maghrébins ? Parfois, l'enseignant n'a même pas l'intention explicite de discriminer certains enfants...

Pourquoi est-il si important de prévenir les discriminations ?

Leurs conséquences risquent d'empêcher l'enfant d'avancer et le mener à un **décrochage scolaire**, lui-même propice à la **perpétuation d'un état de pauvreté**. Il importe donc de prévenir et de détecter ces situations avant qu'elles ne produisent leurs **impacts négatifs**. Pour ces raisons, le Fonds Houtman a soutenu des projets orientés dans plusieurs directions (lire l'article ci-dessous). Certains visent à réparer les effets de la discrimination, par exemple en permettant de rattraper des jeunes au système, et ce avec des taux de réussite impressionnants. D'autres ciblent des interventions auprès d'enseignants ou de futurs enseignants. Ou bien ils se déroulent au cœur des écoles, afin d'accompagner des changements de pratiques.

Dans certains cas, les établissements sont conscients du problème, mais ils n'ont pas les **ressources ou les outils pour s'en sortir**. En effet, pour lutter contre les discriminations, le système scolaire ne dispose pas de clés suffisantes. Disons-le clairement : **l'école ne peut tout faire**. Il s'agit donc de repenser tout ce qui gravite autour d'elle : dans un grand nombre de cas, un **soutien ou un pilotage extérieur** spécialisé permet de faire la différence, y compris avec des interventions ponctuelles. Seulement voilà, actuellement, pour introduire de telles pratiques dans les écoles, on se heurte encore souvent à des manques de moyens financiers et humains, renforcés par une absence de décision politique.

Quel sera le prochain thème soutenu par le Fonds Houtman ?

A nouveau, il n'a pas été choisi "par hasard". Il portera sur ce que l'on fait dans les **cours de récréation**. Lorsque, de l'intérieur des classes jusqu'aux cours de récré, l'école apprendra à tous les enfants le vivre ensemble, nous aurons grandement progressé, aussi, en matière de prévention des discriminations présentes et futures...

La maladie du système

"Des études ou des statistiques européennes confirment l'existence de **liens entre l'origine des enfants et leurs chances de réussite scolaire**", rappelle le Pr Assaad Azzi (ULB). Ainsi, les enquêtes PISA ont permis de mettre en lumière l'impact de la ségrégation scolaire, parfois qualifiée de "maladie structurelle des systèmes scolaires belges".

Comme le montre une étude réalisée en 2015 (McKinsey&Company), en Belgique, les enfants de milieux les plus économiquement défavorisés ont des **taux plus élevés de retards scolaires** en fin de 6^e (12% pour 6% dans les milieux économiquement

favorisés). Ils sont également davantage **orientés vers l'enseignement spécialisé** (5,8% pour 1,9%). Enfin, en 3^e, 4^e et 5^e années du secondaire, ils **sortent davantage du système** (9,7 % pour 6,3%).

Stratégies pour des élèves (et des enseignants) non standards



En février dernier, le colloque "De la discrimination à l'inclusion. Des outils pour les milieux scolaires" a rappelé l'impact et le sens des projets soutenus par le Fonds Houtman.

Comment faire reculer, à l'école, les discriminations envers les enfants et les adolescents? Les 6 projets soutenus par le Fonds Houtman ont tous opté pour des pratiques positives. Ils ciblent des acteurs différents, et ce à travers des types d'actions variées. En voici un aperçu.

- Sur le thème "**La discrimination, parlons-en!**" (Service des Sciences de la Famille de l'Université de Mons), 8 épisodes des programmes de télévision éducative ont été élaborés.

- A destination des futurs enseignants, "**En tandem pour travailler nos différences**" (Haute école HELMo-Equipe Tenter Plus) repose sur un constat posé par des enseignants impliqués dans le projet : "Les pratiques enseignantes sont généralement adaptées à l'élève standard, mais prennent trop peu en compte les besoins des élèves culturellement éloignés de l'école, ce qui entraîne une discrimination involontaire des enfants de milieux défavorisés. En effet, la méconnaissance entre deux mondes, deux univers culturels qui ne se rencontrent pas dans la vie courante, engendre méfiance et réactions peu adaptées". Dans ce projet, **des dispositifs favorisent les rencontres positives** (et, semble-t-il, assez déstabilisantes) entre futurs enseignants et élèves issus de milieux socioculturels éloignés. Comme le rappelle le Pr Philippe Meirieu, directeur de l'Institut de pédagogie, en France, "Si rien n'est prévu pour provoquer ce travail de rupture, chacun joue un rôle institué et perpétue **la comédie scolaire**. C'est une tragédie pour certains. Ceux qui n'ont pas trouvé leur panoplie de bon élève au pied de leur berceau"...

- La recherche-action "**Prévention de la discrimination en milieu scolaire : des récits des acteurs à la formation des enseignants**" (Haute Ecole Paul-Henri Spaak - Unité de Recherche en Ingénierie et Action Sociale) entend contribuer à **désamorcer l'éthnicisation des rapports scolaires**, tout en élaborant des outils adaptés à la formation et à la sensibilisation des enseignants. Pour y parvenir, la parole est donnée à des élèves (du secondaire supérieur) et à des enseignants (du secondaire aussi), afin de nommer les phénomènes à l'oeuvre, faire émerger le dialogue et modifier les comportements.

- Comme l'explique Altay Manço (Institut de Recherche Formation et Action sur les Migrations), "Je ne pense pas que les enseignants soient discriminants. Il y a un système qui produit des discriminations". Le projet "**L'Education inclusive : la valeur ajoutée face aux défis des discriminations multiples des jeunes**" (IRFAM) propose de sortir de ce schéma, grâce à un **accompagnement des communautés éducatives**. Il a été mené dans 2 écoles du secondaire. Son but ? Favoriser la participation, le bien-être et le développement de tous les élèves, en apprenant à vivre ensemble par la **pratique du dialogue** autour d'actions précises.

- Menés en partenariat avec des écoles, "**Les Ateliers de Soutien à la Réussite**" (Centre d'Action Laïque, Liège) s'adressent directement aux élèves les plus en difficultés, à travers une **pédagogie ludique**. Ce projet allie des **ateliers** extrascolaires, avec une prise en charge presque individuelle par un animateur, ainsi qu'à une série d'ateliers pendant les heures de cours (les "Ateliers Ecole +"). Ils sont également destinés aux enfants de maternelle, afin d'éviter les retards d'apprentissage. Les "Ateliers du mercredi" complètent l'ensemble. La devise de l'équipe ? "Tous les enfants sont capables. Leur réussite est une question de mise à disposition des moyens adéquats afin de **trouver la bonne porte d'entrée**."

- A Bruxelles et en Wallonie, on considère qu'environ 1 jeune sur 7 sort de l'école sans diplôme. Pourtant, souligne Catherine Sztencel, directrice de l'ASBL Odyssee, "tous les jeunes n'ont pas les mêmes compétences, mais tous ont des compétences". Le projet "**Pour l'intégration des jeunes exclus par le décrochage scolaire**" met en place un **accompagnement d'adolescents décrocheurs**, afin de les aider à **croire en leurs compétences**, et à les découvrir, y compris en créant des liens (incluant les parents) et en favorisant des alliances éducatives.

Témoignage : En santé, des actions ciblées

Au SPSE de la ville de Bruxelles, la baisse des inégalités de santé fait partie du projet de service. Une évidence face à une population de plus en plus précaire, comme le souligne le Dr Valérie Hanozet.



Comment ne pas penser, en écoutant le Dr Valérie Hanozet, médecin scolaire et coordinatrice à mi-temps du SPSE de la Ville de Bruxelles, que **lutter contre les discriminations** en s'attaquant aux **inégalités sociales de santé** fait partie de l'ADN des SPSE ? "Nous avons toujours conçu la santé à l'école en tenant compte de cette optique : la réduction des inégalités de santé fait partie intégrante de notre travail, qui nous confronte d'ailleurs à une précarité accrue", confirme-t-elle. Ce n'est donc pas vraiment une surprise si le projet de service de ce SPSE met l'accent sur cette **valeur prioritaire**.

Le travail préalable de recherche mené par le Dr Hanozet sur ce problème des discriminations de santé lui a permis de recenser un certain nombre d'études, de documents ou de projets sur lesquels il est possible de s'appuyer. Ils vont de brochures de l'ONE et de l'OMS à différents travaux (dont ceux menés au Canada), en passant par des initiatives (comme celle sur l'accueil des parents en classe maternelle) soutenues par la Fondation Roi Baudouin.

En s'appuyant sur ces travaux, le SPSE de la ville de Bruxelles a décidé "de s'adapter aux inégalités de terrain en **renforçant nos animations** là où les problèmes sont les plus marqués. Cette stratégie s'appuie aussi sur une **collaboration accrue avec les établissements**, afin de mieux comprendre encore leurs besoins. L'objectif est de **cibler certaines populations d'élèves** dont les **facteurs de vulnérabilité** sont plus élevés. Dans les écoles concernées, en fonction des moyens disponibles, nous proposons des animations ou des actions renforcées", détaille le Dr Hanozet. Ainsi, par exemple, en mars dernier, les écoles à discrimination positive ont eu un accès prioritaire à la semaine de prévention contre les IST.

Ce ciblage spécifique s'ajoute au **bilan de santé** qui, "grand facteur de promotion de la santé, reste **prioritaire**", précise le Dr Hanozet. Pour optimiser les résultats de la visite, le SPSE de la ville de Bruxelles mise sur une **approche individualisée** des enfants. Elle est optimisée par le fait qu'**une même infirmière, et un même médecin** tentent de suivre les mêmes élèves au fil de leur scolarité, afin de **renforcer la confiance et le dialogue** instaurés au fil des visites. Le SPSE de la ville de Bruxelles se préoccupe également du fait que tous les parents n'ont pas nécessairement accès au français écrit et qu'il faut donc penser à les "toucher" autrement.

"De manière générale, nous restons vigilants à voir ce que l'on peut proposer en terme de soutien à **la parentalité**", confirme le Dr Hanozet. Dans certaines écoles, nous organisons des séances d'accueil des parents, essentiellement en maternelle. En plus de la présentation du service, parfois, des rencontres ultérieures donnent aussi l'occasion de tenir des débats autour de thèmes choisis par les parents." Dans une école, cela a été le cas, récemment, autour du problème de la gestion de l'autorité.

"Notre rôle est d'être à l'écoute des parents et d'apporter des pistes de solutions, rappelle le Dr Valérie Hanozet. Cette politique passe par une **coordination et une alliance accrue des différents acteurs concernés** par les discriminations, ainsi que par l'utilisation des **différents outils** qu'ils ont développés contre les inégalités." Mobiliser tous les acteurs concernés et les mettre au service des enfants et des familles : une (indispensable) piste d'avenir ?

Pour en savoir plus

- Fonds Houtman : www.fondshoutman.be
- Plusieurs publications de la Fondation Roi Baudouin (www.kbs-frb.be) traitent le thème de la discrimination. Parmi elles : "Ecole maternelle, pauvreté et diversité culturelle. Etat des lieux et des connaissances" (février 2014). Treize projets pilotes sont présentés dans "Mieux préparer les futurs instituteurs et institutrices préscolaires au soutien des enfants des milieux précarisés".
- "Accompagner les ados en rupture scolaire. La motivation globale". Nicolas Roubaud, Catherine Sztencel. Ed. de Boeck, 2012.

Formation PSE



8 septembre 2016

Une **première journée** de formation se tiendra au **CEME à Charleroi** à destination des professionnels de la promotion de la santé à l'école, organisée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Cette journée, qui verra plusieurs thèmes d'actualité abordés, sera l'occasion d'une **rencontre officielle entre l'ONE et la PSE**, depuis l'arrivée de celle-ci au sein de l'Office.

Le programme détaillé de la journée ainsi que les informations pratiques sont repris dans le document pdf joint à ce mail.

Promotion de la santé MANGER BOUGER fait peau neuve !



Repensé et relooké, le site www.mangerbouger.be élargit ses questionnements et ses publics. Il renforce son rôle de plateforme d'informations sur l'alimentation et l'activité physique pour soutenir les personnes dans leur démarche ou projet de santé.

Mine de rien, www.mangerbouger.be avait déjà 10 ans. Les évolutions ont été telles qu'une **refonte du site** s'imposait. Le site a ainsi été repensé afin de mettre en avant des propositions plus adaptées aux **contextes de vie actuels**, aux tendances et aux changements, tout en mettant davantage l'accent sur les **déterminants de santé**.

Cette **plate-forme d'informations** vise à "**s'informer, réfléchir, faire des choix et agir**". Référence reconnue dans la partie francophone du pays, Manger Bouger s'adresse à toute personne ou collectivité (école, milieu d'accueil, etc.) susceptible d'être intéressée par des **informations scientifiques validées**, doublées de **repères pratiques** sur les thèmes clés de l'activité physique et de l'alimentation. Concrètement, les **préoccupations et les réflexions** qui font l'objet d'articles ont été **élargies**. On trouve ainsi, par exemple, des questions qui vont du "Comment manger sainement avec un petit budget?" à "Quelles sont les alternatives utiles dans une alimentation en tenant en compte du développement durable ?", en passant par "Pourquoi l'éducation physique est-elle bonne pour la réussite scolaire de l'enfant ?" ou, encore, "Quels sports choisir pour mon enfant?".

De plus, un lien vers un ensemble d'**outils** permet d'approfondir chacun des thèmes abordés. On y trouve des **outils pédagogiques, des brochures, des guides, des idées d'animations, des sites, des associations...** Certains s'adressent d'ailleurs spécifiquement au milieu scolaire. Enfin, www.mangerbouger.be accorde une place à des associations francophones, belges ou étrangères, qui développent des **ressources** en lien avec les principaux thèmes du site.

Afin de **favoriser les échanges d'expériences**, la rubrique « **Projets d'écoles** » entend donner une place aux intervenants du secteur scolaire. Un appel leur est d'ailleurs lancé en ce sens afin de partager idées et questionnements autour de projets en développement ou en cours.

Enfin, le site prévoit un espace « **questions-réponses** » où les internautes pourront poser leurs questions à des experts. A cet égard, les nombreux messages déjà reçus tournent, pour beaucoup, autour de l'image du corps. Sans doute sont-ils révélateurs des questionnements qui préoccupent les jeunes... et des réponses à leur apporter ? Le nouveau www.mangerbouger.be y réfléchit déjà.

Renforcer le débat avec les acteurs de terrain

La **plate-forme d'informations** permet aussi de soutenir tous ceux et celles qui travaillent les questions en relation avec l'alimentation et l'activité physique dans une approche de santé publique. Le site remanié s'appuie sur un **Comité**

d'accompagnement constitué d'acteurs de terrain et d'institutions de première et de deuxième lignes. Cette collaboration permet d'enrichir les contenus du site, en plus d'assurer une visibilité aux différentes initiatives développées par chacun-e.

En bref

Face aux violences...

Certes, ce document n'a pas choisi un titre bref et percutant. Néanmoins, le "**Guide pratique relatif à la prévention et la gestion des violences en milieu scolaire**", dont la Direction Générale de l'Enseignement obligatoire propose une 2^e édition en ligne, fait mouche.



Ses atouts ? Une mise en page agréable et efficace (grâce à un menu interactif), avec un découpage clair entre 5 parties distinctes. Elles abordent, entre autres, les pistes de prévention ciblée ou informent quant aux services d'aide à la gestion et à la prévention de la violence. Au sein de chacun de ces chapitres, le développement de points pertinents permet de bien appréhender les différents problèmes et/ou d'aller directement trouver ceux qui vous préoccupent. De plus, ce guide a le mérite de présenter des textes clairs, permettant de **se positionner dans des stratégies de prévention et/ou d'actions**. La concertation entre les services administratifs concernés et les acteurs de terrain a probablement contribué à enrichir les textes, et cette symbiose réussie participe à leur intérêt. Dès lors, quand Lise-Anne Hanse, directrice générale, parle d'un "outil qui offre des **conseils, des points de repère et des balises**", elle a raison de le faire. On en oublierait presque à quel point ces objectifs n'étaient pourtant pas si aisés à atteindre compte tenu de problématiques - aucun enseignant ni membre d'un service PSE ne le nierait - pour le moins complexes.

Consultable sur : <http://enseignement.be/index.php?page=26937>



Avec le soutien de



« **Promouvoir la santé à l'école** » est réalisé
par le Service de promotion de la santé /
Question Santé asbl
Rue du Viaduc 72 - 1050 Bruxelles - Belgique



T +32 (0)2 512 41 74
F +32 (0)2 512 54 36



www.questionsante.org
info@questionsante.org

Secrétaire de rédaction : Pascale Gruber

Responsable Newsletter : Gaëlle Amerijckx

Conseil de rédaction : Fabienne Henry, Sophie Lefèvre, Nathalie Ribesse, Bernadette Taeymans

Les articles non signés sont de la rédaction. Les articles signés n'engagent que leur auteur.

Editeur responsable : Benoît Parmentier, Chaussée de Charleroi 95, B - 1060 Bruxelles

Copyright © 2016 Question Santé asbl - All rights reserved.

